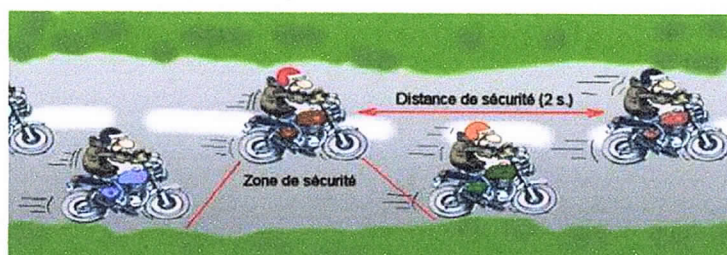


CONSIGNES DE SECURITE

Ne partez pas sans votre Badge



Vérifiez que tous vos équipiers aient :
CASQUES, GANTS, GILETS HAUTE-VISIBILITE



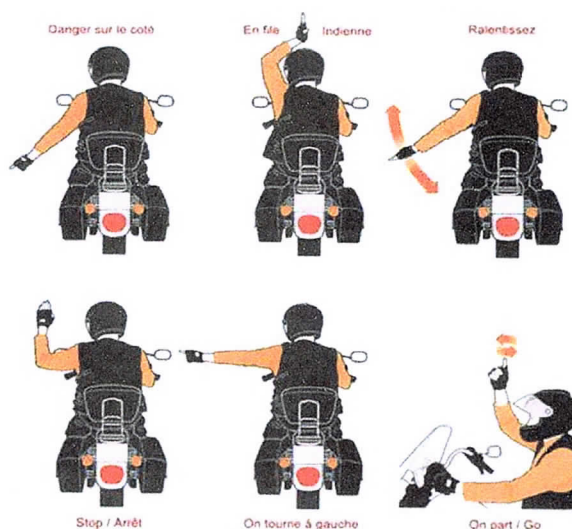
GARDEZ et FAITES GARDER LES DISTANCES
RESPECTEZ LES LIMITATIONS et ADAPTEZ L'ALLURE
INTERDICTION DE SE DEPASSER

Quelques gestes
à connaître



Pour les passager(e)s :

*n'oubliez pas de remettre
 le casque et le bouclier à
 chaque fois que vous
 remontez sur la moto*



BONNE ROUTE ET SURTOUT BONNE COLLECTE

ANNEXE

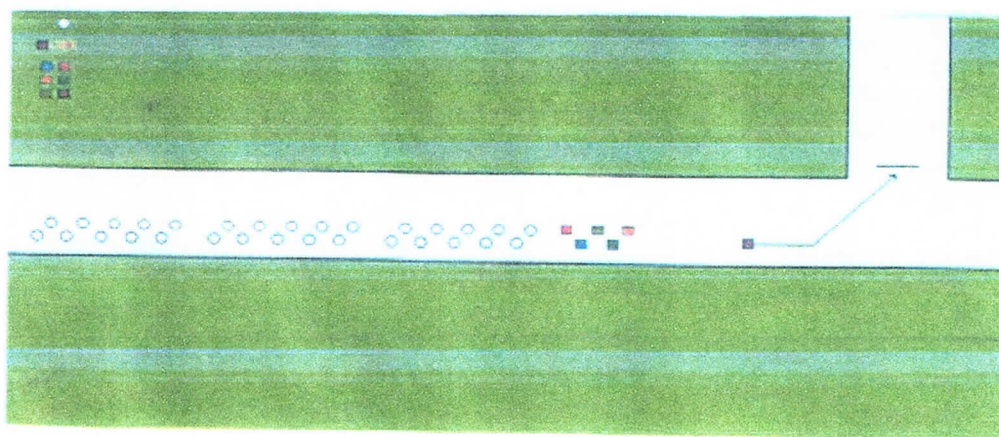
LES MOTOS DE LA SECURITE – Principes organisationnels de l'action

Les départs se feront par petits groupes de motos en vue de limiter la densité sur les routes, ceci pour les groupes agissant dans la périphérie immédiate du Puy en Velay. Pour les groupes plus éloignés (Emblavez, Vallée de la Loire, Yssingelais, plateau de Bains...) le rendez vous est fixé directement sur place.

Les chefs de groupe sont chargés de faire respecter le code de la route.

Les motards de la sécurité, reconnaissables grâce à leurs gilets fluo de couleur jaune, assurent le déroulement en toute sécurité du déplacement des groupes.

Le cas échéant, les forces de l'ordre (Police Municipale, Gendarmerie et Police) assistent les motos de la sécurité aux endroits très fréquentés et donc plus dangereux.



Voici un schéma montrant l'intervention des motos de la sécurité lors du déplacement des participants avec positionnement des motos « sécurité » lors d'un enchaînement d'intersections :

